

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 464 rapportant les arrêtés d'expulsion n° 331 et 384 en ce qui concerne les nommés Amina Hassan Mohamed et Abdi Omar God.

n° 464

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 avril 1961

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1961

Date du numéro
30 avril 1961

VISAS

Le Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Officier de la Légion d'Honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire-par décret du 18 juin 1884

Vule-décret du 2 février 1935, fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des 'étrangers en Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Vula loi n° 56-619 du 23 juin 1956 autorisant le Gouvernement de la République Française à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des Territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer

Vule décret n° 56-1227 du 3 décembre 1956 modifié par celui du 4 avril 1957 portant modification des services de l'Etat dans les Territoires d'Outre-Mer et énumération, des cadres de l'Etat

Sur proposition du Commandant de Groupement de Gendarmerie,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont rapportés l'arrêté d'expulsion n° 331 en date du 23 mars 1961 en ce qui concerne Amina Hassan Mohamed, somalie issack abar djalo Ahmed Farah rer binine, née vers 1944 à Arguëissa (République Somalie) de Hassan Mohamed et de Ibado Abian, et l'arrêté n° 384 du 7 avril 1961 en ce qui concerne Abdi Omar God, somali issa mamassan bah darahan rer dawaleh se disant né à Djibouti vers 1939 de Omar God et de Markabo Fayeh.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire général p.i.,Guy FÉNARD.